

autre. J'ai donc la conviction que l'énorme majorité du peuple canadien accepte comme une maxime le fait que le tarif douanier constitue une taxe ni plus ni moins.

Si nous remontons un peu en arrière jusqu'à l'année 1878, nous arrivons à une époque où un jeune politicien surgit à l'horizon, alors qu'une terrible crise commerciale sévissait jusqu'à un certain point partout l'univers. Dans cette situation critique, le peuple était disposé à tenter des expériences nouvelles. Or, le jeune politique qui devint plus tard sir John A. Macdonald mit sous les yeux du peuple un tableau séduisant où il prédisait que les villages se transformeraient en villes et les villes en cités; il évoquait d'autre part la musique et le bourdonnement des industries en pleine activité et représentait sous les plus vives couleurs l'équilibre qui se maintiendrait entre la population des centres urbains et celle des campagnes. Il est regrettable toutefois, qu'à cette époque, un trop grand nombre de Canadiens ait oublié l'axiome salutaire, à savoir que le tarif douanier constitue une taxe en somme. Mais aujourd'hui, après une expérience qui dure bientôt un demi siècle,—expérience qui, pour dire le moins, a été plutôt désappointante,—l'homme public qui oserait invoquer en doute cet axiome, trouverait un bien petit nombre d'auditeurs pour l'écouter, car les gens ont fait du progrès en économie politique depuis ce temps-là. De quelle façon ce sophisme de la protection a-t-il pu se maintenir pendant tant d'années? C'est parce qu'on a eu recours à des théories trompeuses et cousues de fil blanc. L'une des principales doit son origine à la promesse de sir John lui-même, savoir que le régime protecteur serait de courte durée. Au dire du chef conservateur, la protection serait abolie du moment que les industries seraient sorties de la période de l'enfance. Il est incontestable que cette promesse fut faite; c'est là de l'histoire. Par cette promesse en elle-même, il est évident que le jeune et adroit politicien s'aperçut que nombre de gens partout le Canada étaient au fait que le tarif douanier constituait une taxe ni plus ni moins. Or, pour les apaiser, il leur promit que ce fardeau ne pèserait pas longtemps sur leurs épaules. Et cette promesse ne fut jamais remplie, nous le savons tous. Grâce à l'ineurie publique, on a permis au régime protecteur de se perpétuer; nous avons oublié le fait qu'une fois que nos industriels auraient goûté aux bienfaits du régime et profité des avantages du tarif douanier, ils lutteraient jusqu'au bout afin de conserver leurs privilèges—les membres de l'opposition offi-

cielle nous offrent un magnifique exemple de cette tactique, monsieur l'Orateur, surtout à cette étape particulière du débat.

Un autre sophisme dangereux,—et je me borne à y faire allusion en passant,—c'est qu'au nom quasi sacré de la fidélité au drapeau, ce programme de protection à outrance ait pu être maintenu en vigueur à maintes reprises. Les élections générales de 1891 et de 1911 établissent l'exactitude de l'assertion que je fais en ce moment. Dans ces deux circonstances mémorables, le Canada avait une chance raisonnable d'abolir en partie le tarif douanier afin de commercer plus librement avec nos voisins du Sud. Il est assez difficile à mon sens d'accepter la théorie, savoir que le fait d'abaisser le tarif douanier aurait pour effet de relâcher les liens qui nous unissent à la métropole; ce sophisme pernicieux toutefois à eu, semble-t-il, assez de succès dans le temps. Sur cette erreur se greffe celle d'après laquelle on prétend que nous ne devrions pas commercer trop librement avec la nation qui nous avoisine. Bien que nous n'ayons à espérer faire de commerce dans le Nord qu'avec le neige, la glace et les Esquimaux, on nous a dit que nous ne devrions pas rêver d'un commerce trop libre avec nos voisins du Sud, parce que nous y perdriions. Je le répète, en invoquant ce prétendu devoir patriotique on nous a privés d'un commerce assez considérable avec eux.

Je n'entends pas scruter tous les sophismes qu'on a énoncés, mais il en est un autre auquel il faut attribuer la si longue durée du faux système qu'est la protection. La fausseté de ce régime consiste à prétendre qu'en venant en aide aux industries secondaires, peu importe le caractère prématuré ou ridicule de cette aide, on favorise par là même les industries initiales et principales, ainsi que les consommateurs en général. Cette fausseté consiste surtout à prétendre qu'en entourant les manufactures de murailles tarifaires aussi hautes que le gibet d'Aman on va assurer des marchés pour tous les produits agricoles de ce grand pays aux industries de diverse nature. Ceux qui prônent ce principe ont beaucoup à faire pour le justifier, car surtout à l'heure qu'il est, il est évident que réserver toute protection aux industries secondaires c'est hausser le prix de ce que ceux qui sont engagés dans des industries principales et de ce que les consommateurs en général sont obligés d'acheter. Cela, personne ne le conteste, à cette phase de notre argumentation sur la question économique. Après que nous avons représenté la protection aux acheteurs, aux consommateurs, aux cultivateurs et aux ouvriers comme synonyme en elle-même du haut prix de ce qu'il faut acheter,